

ADEB.37 (Association de Défense de l'Environnement du Besland) 24 rue René Descartes, 37240 CIRAN

APELTA (Association pour la Protection de l'Environnement du Lochois et des Territoires Avoisinants) Mairie de Verneuil sur Indre, 1place de la Mairie, 37600 Verneuil sur Indre

APEP (Association de Protection de l'Environnement Pressignois) 3 lieu -dit La Sablonnière,
37350 Le Petit Pressigny

Lettre avec suivi

A l'attention de Mr J G PAUMIER
Président du Conseil Départemental
18 place de la Préfecture
37000 Tours

Monsieur le Président,

Nous sommes trois associations sur le territoire de Loches Sud Touraine qui luttons contre les projets éoliens. Votre récente position, ainsi que celle de votre conseil concernant le SRADDET de la région Centre Val de Loire nous donne de l'espoir.

Nous avons une attitude très claire et constructive sur la transition énergétique. Nous considérons que si la lutte contre les gaz à effet de serre est la priorité, les actions et les financements doivent être orientées en urgence vers l'habitat et le transport qui représentent près de 60% des émissions. Nous sommes favorables au développement des énergies renouvelables pilotables, issues de ressources locales, créatrices d'emplois locaux, respectueuses de notre riche patrimoine naturel et culturel, respectueuses de la santé et de la valeur des biens des riverains.

Le choix de la région de développer une énergie intermittente telle que l'éolien, destructrice de nos paysages, impactante pour l'économie locale (tourisme, valeur immobilière), présentant des risques sanitaires... va à l'encontre de ces valeurs et procède d'un dogmatisme inacceptable.

La région ose parler d'une large campagne d'information. Combien de citoyens sont-ils capables de dire ce qu'est le SRADDET et ses implications ?....L'information descendante pratiquée dans des réunions auxquelles certains de nos membres ont assisté, ne constituent pas un débat avec une écoute positive.

Environ 70% des projets éoliens en France sont actuellement attaqués par les

associations. Cette énergie fait l'objet d'un rejet massif ainsi que le soulignait la Cour des comptes dans son rapport accablant de mars 2018.

Il est urgent de démystifier cette énergie fatale.

-Répond-elle à la problématique des GES ?... Non, il suffit d'observer l'exemple allemand.

- Peut-elle être comparée à une énergie pilotable (hydraulique, géothermie, nucléaire, gaz...). Non, elle nécessite d'être doublée par des énergies thermiques émettrices de GES pour palier leur intermittence.

-Est-elle source de revenus pour la France et les territoires qui les accueillent ? Non, elle coûte cher aux français selon le rapport de la Cour des Comptes.

Il est temps de redonner la parole aux ruraux qui sont les premières victimes de cette invasion orchestrée. La colère monte, et des élus de plus en plus nombreux (Haut de France, Charente Maritime, Auvergne Rhône Alpes...) demandent l'arrêt du développement anarchique de l'éolien.

Monsieur le Président, nos associations se battent avec des moyens limités mais avec conviction. Elles ont réalisé des études, ont rédigé des argumentaires, ont rencontré des élus, ont une bonne connaissance de la richesse patrimoniale de Loches Sud Touraine, et mesurent parfaitement l'impact désastreux de ce massacre annoncé. Aussi souhaiterions-nous avoir l'opportunité de vous rencontrer et d'échanger avec vous sur ce sujet.

Espérant une réponse favorable de votre part à notre demande de rendez-vous, nous vous prions Monsieur le Président d'agréer nos très respectueuses salutations.

Mme C JOURDANNE

Mr N MARTIN

Mr D VANDEWHEGE

Présidente de l'ADEB.37

Président de l'APELTA

Président de l'APEP

Copie :

Madame S AUCONIE

Monsieur G DUBOIS

Madame G GALLAND

Madame V GERVES

Monsieur G HENAULT